

AU MANOIR SAINT-LAURENT

UN COMITÉ DE RÉSIDANTS EST CRÉÉ

LÉVIS – Les résidents du Manoir Saint-Laurent à Lévis viennent de mettre sur pied leur propre comité qui servira de pont pour faire circuler l'information entre les résidents et l'administration. «Je suis convaincu que ce comité sera très utile pour notre administration et j'entends bien y apporter mon entière collaboration», se réjouit le directeur de l'établissement privé, Reynald Côté. La principale caractéristique de ce type de comité est qu'il est autonome contrairement à certaines résidences où des comités sont créés, dirigés et contrôlés par l'administration. «Les membres de notre comité sont à l'écoute des résidents et se réunissent pour identifier les points à apporter à l'attention de l'administration en vue d'y trouver des solutions susceptibles d'améliorer la qualité de vie des rési-

dents. On y discute, entre autres, de la qualité de la nourriture, du service aux tables, de l'entretien ménager, de l'infirmierie, des réparations à l'intérieur des appartements, du coût des services et de l'augmentation des loyers. Autant les membres du comité sont là pour apprécier les bons services que les résidents reçoivent de la part de l'administration et du personnel, autant ils sont là pour intervenir pour régler les irritants», tient à préciser Charles Castonguay, bénévole à l'Association Québécoise de défense des droits des personnes retraitées (AQDR) section Lévis-Rive-Sud.

Nouvelle initiative

Par ailleurs, c'est sous la férule de l'AQDR que les résidents du Manoir Saint-Laurent ont été initiés à administrer eux-mêmes le

formulaire donnant droit au crédit d'impôt provincial mensuel accordé à toutes les personnes de 70 ans et plus. Cette façon de procéder fait économiser de l'argent aux résidents en frais d'administration puisque dans certaines résidences ce montant atteint 25 \$ par mois.

Formation de comités

Pour le bénéfice des propriétaires des établissements et les résidents, l'AQDR section Lévis Rive-Sud favorise la création de ces comités bénévoles. Les propriétaires, administrateurs ou résidents d'établissements



Martine Gagnon (AQDR section Lévis-Rive-Sud), Antoinette Couture (membre du comité), Reynald Côté (directeur du Manoir Saint-Laurent), Huguette Barras (membre du comité) et Charles Castonguay, bénévole à l'AQDR. Seul, Alphonse Ouellet, membre du comité, est absent sur la photo.

privés peuvent communiquer avec la coordonnatrice de l'AQDR à Lévis, Martine Gagnon, au 835-9061. (JPD)